



la gazette par :
association
citoyenne
pour
CRÉMIEU

édito

**Finances crémolanes :
une appréciation
sévère de la CHAMBRE
RÉGIONALE DES
COMPTES**

La toute nouvelle équipe municipale l'avait annoncé durant sa campagne et cela s'est révélé exact : **les finances crémolanes allaient mal en 2024 quand elle s'est installée.** C'est ce qu'a confirmé le rapport sévère de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la période 2019-2023, rendu public en mars 2025.

En quelques mots : la commune était trop endettée et ses caisses bien vides.

Nous avons relevé ici en italique des extraits de ce rapport : « *Le niveau d'endettement de la commune, très élevé (1 265 € par habitant contre 680 € par habitant des communes comparables) et la faible maturité de la dette limitent les capacités de la commune à souscrire de nouveaux emprunts pour financer de nouveaux investissements.* »

Les possibilités actuelles pour investir, mieux équiper et embellir la ville, l'adapter aux

LA VILLE A SOUFFERT TROP LONGTEMPS D'UN MANQUE DE VISION SUR LE LONG TERME : PLUS D'ARGENT DANS LES CAISSES !

besoins de demain sont faibles.

« *Les cycles d'investissement [ont été] portés par l'emprunt* » ce qui pèse dans le budget communal, puisqu'il faut rembourser. Cette lourde charge grève nos finances. Et les termes « *faible maturité de la dette* » indiquent tout simplement... Que nous ne finirons de rembourser les emprunts que dans plusieurs décennies...

Ce rapport fait état également d'une faible capacité à financer l'investissement sur nos propres deniers :

« *Le niveau de la capacité d'autofinancement (CAF) nette [...] était négatif en 2022, ce qui signifie une incapacité à financer tout nouveau projet d'investissement sur ses fonds propres. En 2023, la CAF nette demeure inférieure d'environ un tiers à celle dégagée*

par les communes iséroises de même strate (94 € par habitant à Crémieu, contre 149 € par habitant au niveau départemental). »

En cause notamment :

« *l'absence de provisionnement* ». Autrement dit : la ville a souffert trop longtemps d'un manque de vision sur le long terme, obligeant à des dépenses « massives » à un moment donné.

Par ailleurs, le rapport le souligne : « *le fonds de roulement est fragile* ». En clair, il n'y a plus d'argent dans les caisses et difficile d'en emprunter plus...

Le nouveau conseil municipal installé depuis un peu plus d'un an doit donc composer avec cette situation financière difficile et un besoin urgent d'entretenir et de restaurer le patrimoine, les bâtiments communaux, la voirie...

Numéro 37 - septembre 2025

Murs Murs de Crémieu est la gazette de l'Association Citoyenne pour Crémieu, association Loi 1901.

35 rue Porcherie, 38460 Crémieu.
Directrice de publication : Caroline Snyers
Comité de rédaction : A. Alauzet, P. Nartz, L. Barriquand, F. Bailly, C. Snyers, N. Petit, C. Vernay, J. Vernay, M. Mnemonide, A. Flores

Impression : IPNS - N° ISSN : 2275-5950

Images : ACpC - freepik

Prix : gratuit (coût 0.25 €) - **tirage :** 1500 ex.

Dédicace à Pontus Hultén sans qui les « nanas » n'auraient peut-être pas été ce qu'elles sont.

imprimé sur papier recyclé et recyclable
ne pas jeter sur la voie publique

Mieux vaut prévenir que guérir

Il peut sembler naturel que des élu-e-s municipaux-ales soient aussi membres d'associations ou dirigeant-e-s d'entreprises ou commerces. Et pourtant, cela crée souvent des problèmes de conflit d'intérêts !

La loi sur la transparence de la vie publique ⁽¹⁾ interdit ces situations d'interférence entre l'intérêt général et d'autres intérêts, publics ou privés, qui sont de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice impartial de fonctions électives. D'ailleurs, en début de mandat, l'élu-e local-e s'engage

à faire cesser immédiatement ces situations, par exemple en quittant une association, ou ne participant ni au vote ni aux débats ou travaux préparatoires la concernant. Le respect de cette obligation déontologique est garant de la confiance dans la vie publique, il évite les suspicions de "petits arrangements". Le conflit d'intérêts peut exister dans de nombreux domaines : urbanisme, marchés publics, ressources humaines... Les délibérations auxquelles ont participé des membres du conseil intéressés à l'affaire, ou leurs proches (conjoint, enfants...) sont illégales. Cependant, l'existence d'un conflit d'intérêts n'est pas un

délit pénal, contrairement à la prise illégale d'intérêts et au délit de favoritisme auquel il peut aboutir.

CRÉMIEU 2019 À 2023 : LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SIGNALE DES SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

À Crémieu, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur l'accès des jeunes aux sports de 2019 à 2023 signale des manquements concernant l'attribution des salles : « la décision finale d'attribution de créneaux est prise par l'adjoint au sport dans

le cadre de sa délégation [...] cet adjoint est également partie prenante dans une association utilisant les équipements [...] la situation présente en apparence un risque de conflit d'intérêts »⁽²⁾ La CRC pointe également des conseillers membres de l'ARRC. À l'issue de son rapport d'observation sur Crémieu, la CRC prescrit donc : « Recommandation n° 2. Mettre en œuvre les obligations en matière de prévention des conflits d'intérêts. »⁽³⁾

(1) 11 octobre 2013
(2) (3) extraits des rapports de la CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES – commune de Crémieu – années 2019 à 2023

Chambre Régionale des Comptes : c'est quoi ça ?



Comme la cour des comptes pour l'échelon national, les Chambres Régionales des Comptes (CRC) sont chargées du contrôle financier des communes, communautés de communes, départements, régions, et d'organismes publics (EHPAD, hôpitaux publics...). Elles contrôlent également les associations bénéficiant d'aides publiques. Le rôle des CRC n'est pas de juger de l'opportunité de choix politiques des élu-e-s (construire une nouvelle école pour une commune ou emprunter 10 millions d'euros pour un département) mais de s'assurer de la légalité et

L'ARGENT PUBLIC N'EXISTE PAS, IL N'Y A QUE L'ARGENT DES CONTRIBUABLES

de l'efficacité de l'utilisation de l'argent public. Elles interviennent de leur propre initiative, ou à la demande de la structure elle-même, ou encore en cas de suspicion de fraude ou de signalement par un-e citoyen-ne. À l'issue d'une enquête très approfondie avec débat contradictoire où les gestionnaires peuvent apporter des éclaircissements, les CRC remettent un rapport avec

une série de diagnostics suivis de préconisations. En cas de fautes graves avec un préjudice significatif, elles peuvent faire un signalement à la cour des comptes et/ou prévenir la préfecture pour signaler des abus, des manquements à la loi ou aux règles de prudence en matière de gestion : une dette trop élevée, un appel d'offre « mal ficelé », des conflits d'intérêts... Ces contrôles peuvent être mal vécus par celles et ceux devant justifier de leur gestion. Ils n'en sont pas moins utiles puisqu'ils garantissent aux contribuables un usage juste et efficace de leurs deniers.

À Crémieu, la CRC a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la commune pour les exercices 2019-2023, et à une enquête sur l'accès des jeunes au sport. Comme le disait Margaret Thatcher : « l'argent public n'existe pas, il n'y a que l'argent des contribuables ».

Rapports disponibles depuis mars 2025 sur : www.ccomptes.fr



Recharge électrique : à quand une connexion sans bug ?



Amis électromobilistes, bienvenue dans l'aventure palpitante des bornes de recharge de Crémieu !

L'une fonctionne une fois sur deux, les autres jouent à « qui débranchera qui »... Bref, un vrai jeu de hasard. Pourtant, une borne qui marche, c'est un automobiliste qui attend, découvre notre beau village, flâne, et surtout... dépense !

Alors, chers opérateurs, et si on passait en mode 100% opérationnel ? Parce que l'énergie, c'est bien, mais sans prise de tête, c'est mieux !

Dégageons la halle !

À Crémieu, nous sommes très fier-e-s de notre patrimoine bâti. Nous avons la responsabilité de l'entretenir pour le transmettre aux générations futures. Mais le préserver n'est pas seulement l'entretenir, c'est aussi montrer qu'on le respecte par l'usage qu'on en fait et permettre qu'on puisse l'admirer. Comment est-il possible d'améliorer sans frais la mise en valeur de la halle ? Puisque neuf places de parking viennent d'être créées rue

du 19 mars 1962, pourquoi ne pas supprimer les dix stationnements le long de la halle qui enlaidissent le monument ? Administrer une commune, c'est aussi prendre des décisions courageuses qui préparent l'avenir, même si elles contrarient dans l'immédiat. Des décisions qui expriment des valeurs, visibles et symboliques, et qui ne coûtent pas forcément cher. Pour commencer, dégageons la halle !

Melting Pot, des potes et des notes Musiques au jardin



Les 12 et 13 juillet derniers, le jardin Mestrallet à Crémieu a vibré pour la 3^e édition du festival Melting Pot & Co. Un événement qui, une fois de plus, a su rassembler un public nombreux et enthousiaste

CRÉMIEU, UN PÔLE MUSICAL DYNAMIQUE !

autour d'une programmation musicale riche et variée : du reggae au rock, en passant par la chanson française et les musiques du monde. Il y en avait pour toutes les oreilles, un « melting pot » musical où chacun-e trouve son bonheur. Derrière cette belle réussite, on retrouve l'association Melting Pot & Co et ses bénévoles. Depuis plusieurs années, l'association est investie dans le développement de

la scène musicale locale. Elle met à disposition des locaux de répétition équipés ou du matériel de sonorisation pour les concerts. De plus, des « jams » sont aussi organisés régulièrement à la maison Mestrallet. Ils permettent aux musiciens et musiciennes de tous niveaux de se retrouver dans une ambiance conviviale et festive. Ainsi, Crémieu, loin de n'être qu'une cité médiévale riche de son histoire, se révèle aussi être un pôle musical dynamique, grâce à des initiatives comme celles de l'association Melting Pot & Co.

📞 Philippe Pavo : 06 40 84 06 99

Quand la matière fait cale...

Hier soir, je me suis tordu la cheville dans un nid de poule en rentrant chez moi. Après quelques minutes de franche douleur, retenant mes jurons de goudron et d'asphalte, je décide malgré mon boitillement de poursuivre ma route. Un peu plus loin, je glisse, heureusement de l'autre pied, mais malheureusement sur une crotte. Magnifique, toute fraîche, de celles qui vous tartinent la semelle... Morale de l'histoire : à Crémieu, si les chiens pouvaient faire



Logements et solidarités près de chez vous

Tout près de chez nous et à Crémieu, des personnes vivent dans des conditions extrêmement précaires, dormant parfois dans des voitures, très discrètement, avec souvent des enfants en bas âge.

Depuis près de 30 ans, l'association « Logement Solidarités » créée sur le secteur de Pont-de-Chéruf, vient en aide, autant que possible, à ces personnes. L'antenne de Crémieu finance depuis 2020 trois logements abritant 5 adultes et 8 enfants. Faute de moyens, d'autres attendent depuis des années...

Dans « Logement Solidarités » il y a aussi solidarité. Ce sont

donc des aides en tous genres prodiguées à ces familles. Des bénévoles de l'association assurent fréquemment des déplacements pour des rendez-vous administratifs ou des soins sur Bourgoin-Jallieu, Lyon...

De multiples autres services sont rendus à ces personnes, comme l'alphabétisation par exemple. À la fin de cette année scolaire, deux jeunes ont passé leur bac avec succès...

Vous pouvez rejoindre l'association ou l'aider par des dons déductibles à 75%.

📞 Si vous êtes intéressé-e-s contactez votre interlocutrice locale au 06 76 04 21 88

Quelque chose a changé...

En mai 1981, qui s'en souvient, Barbara chantait, enthousiaste : « Regarde, quelque chose a changé, l'air semble plus léger... »

En mai 2024, après le résultat des élections municipales, cette mélodie, quelque peu oubliée, s'est imposée à ma mémoire. Oui, ici aussi, quelque chose avait changé.

Nous avons élu à la tête de la commune une femme qui habite et qui travaille à Crémieu. Bien sûr, les caisses étaient vides, de grands travaux avaient mis à mal les finances municipales. Bien entendu, il allait falloir bousculer des années d'habitudes de fonctionnement... Mais la nouvelle équipe se montra vite dynamique et déterminée.

Surpris par une invitation à une réunion de quartier, nous avons pu exprimer nos ressentis, nos questionnements, nos agacements. Je pense également à cette autre réunion où chacun-e a pu évoquer ses attentes dans le projet de végétalisation et d'aménagement du pré Minssieux. Ce soir-là, nous avons eu, je crois, le sentiment de participer vraiment

UNE FEMME QUI HABITE ET TRAVAILLE À CRÉMIEU

à la vie de la commune. Je suis désormais ravi de pouvoir enfin fouler cet espace naturel, m'allonger sous un arbre ou écouter les oiseaux, sans avoir à escalader les murets ! Et que de nouveaux projets culturels... Le jour où, en fin de conseil municipal, j'ai vu des mains se lever et des personnes du public s'exprimer, j'ai su que oui, vraiment, quelque chose avait changé.



Planète chérie...

Nos jardins se créent...

À Crémieu, le long des rues commerçantes, nombre d'arbustes et plantes grimpantes viennent embellir nos déambulations. Orangers du Mexique, rosiers, bignones, fusains, glycines, lauriers roses ou ceps de vigne, dresser la liste serait trop long. Parfois envahissantes, souvent parfumées, ces plantes entretenues par les citoyen·ne·s donnent du caractère à notre cité. Parfois, un jardin se crée ou se recrée, au bon vouloir d'initiatives privées, sur un espace communal ou une

plate-bande délaissée. Il se dessine alors un accord tacite entre l'espace public et privé, une porosité dans notre définition de la

ORANGERS DU MEXIQUE, ROSIERS, BIGNONES, FUSAINS, GLYCINES, LAURIERS ROSES OU CEPS DE VIGNE...

propriété. En laissant un peu de latitude aux habitant·e·s qui souhaitent embellir leurs entrées ou façades, la

municipalité est à son tour enrichie pour le bien de toutes et tous.

De nombreuses initiatives sont possibles, portées parfois par l'énergie associative et bénévole.

Le but est d'entretenir, de refaire fructifier, de redonner à la terre sa fonction primordiale : celle de dégoudronner nos esprits en provoquant l'inspiration, nous

rafraîchir et nous permettre une respiration. D'un souffle calme, puis une profonde expiration...

Pour la commune, tolérer des plantations sur un petit espace oublié, c'est aussi un geste qui profite au bien-être.

Rappelons-nous cependant que la nature n'a pas conscience d'esthétisme, mais qu'elle est souvent plus douée que nous sur ce terrain-là...



Poubelle la vie !

Crémieu est une belle ville riche en commerces et en monuments où il fait bon vivre et se promener. Mais il n'y a pas assez de poubelles publiques dans les rues. Jeter un papier, un jeu à gratter, un mégot, une crotte de chien... C'est compliqué : il faut garder son déchet à la main et chercher où s'en débarrasser. Certain·e·s le font, mais d'autres laissent tomber. On sait pourtant qu'un mégot est très polluant et que les jeux à gratter pelliculés ne se

dégradent jamais.

Alors, à quand davantage de poubelles à papier, de

cendriers et de bornes de propreté canine... pour une ville propre et un

À QUAND DAVANTAGE DE POUBELLES ?

environnement préservé ? Et pour rester dans le sujet délicat et complexe du traitement de nos déchets, on déplore les trop nombreux conteneurs 2 roues qui traînent sur la voie publique en dehors des horaires autorisés. Ils gâtent le paysage et gênent le passage des piétons.

Portrait



Arnaud Defurne, nouveau chef d'établissement du collège Lamartine

J'ai 60 ans (et toutes mes dents), et cela fait 22 ans que je suis personnel de direction. Avant cela, j'ai exercé en enseignement spécialisé (SEGPA), principalement en éducation prioritaire à Marseille et Vaulx-en-Velin.

Ces années m'ont profondément marqué, renforçant ma conviction que chaque élève peut réussir si on croit en lui. J'ai ensuite dirigé plusieurs collèges, dans l'Ain et l'Isère. Ce qui m'anime, c'est de construire avec les équipes un cadre clair, juste, exigeant et accueillant au service des élèves, des collègues et des usagers.

Je suis heureux de rejoindre le collège Lamartine, un établissement dont les équipes et les nombreux projets sont une vraie richesse.



*"Entre tes doigts l'argile prend forme
L'homme de demain sera hors norme
Un peu de glaise avant la fournaise
Qui me durcira
Je n'étais qu'une ébauche au pied de la falaise
Un extrait de roche sous l'éboulis
Dans ma cité lacustre à broyer des fadaïses"*

Ces paroles d'Alain Bashung, écrites en 1998, ont pris pour moi leur sens lors du marché potier 2025.

Les mains pleines de terre

Les doigts du potier, sensuellement, pressent, s'introduisent et élèvent peu à peu l'ébauche d'argile au rang de forme soudain mieux définie. La force centrifuge, ni trop lente, ni trop rapide, la précision du mouvement de ses mains enterrées, tout cela

est un art magnifique.

De la boue primitive à la précieuse humidité, émergera un objet, que le potier, d'un geste sûr, détachera de son tour. Posée à son tour, une œuvre attendant la chaleur, qui la durcira...

*"Malaxe le cœur de l'automate
Malaxe les omoplates
Malaxe le thorax"*

(D'après les paroles d'Alain Bashung)

Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don ou adhérer à l'association :

- ☐ Je fais un don de €
☐ J'adhère à l'Association Citoyenne pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €
Mon nom :
Mon adresse postale :
Mon adresse email :

Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :
Association Citoyenne pour Crémieu
35 rue porcherie - 38460 Crémieu
Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.